



AMAP-Alpilles

<http://www.amap-alpilles.org>



Contrat fromage de chèvre - période avril à octobre 2025

Le GAEC de la Coraline vous propose ses fromages qui vous seront livrés toutes les 2 semaines au cours des distributions du jeudi.

Nom et prénom de l'adhérent: _____

	Fromages Natures 2,20 €					Aromatisé 2,70 €	Tommes 10 €	Bûches 8 €		Pyramide cendrée 4 €	Bouchons apéritif 2,70 € les 10
	Frais	Entre deux	Crémeux	Demi sec	Sec	Découverte *	Tomme lactique	nature	aux herbes		
24 avril											
15 mai											
29 mai											
12 juin											
26 juin											
10 juillet											
24 juillet											
07 août											
21 août											
04 sept.											
18 sept.											
02 oct.											
16 oct.											
30 oct.											
Totaux											

* Découverte des fromages aromatisés : 1 arôme différent à chaque distribution

Montant à régler : _____ € Date et signature de l'adhérent :

Le règlement global se fera par chèque(s) à l'ordre de « GAEC de la Coraline » et ce dès la première livraison qui sera accompagnée de la facture.